

Travaux en forêt: une affaire de pros!



Pensez-vous à votre santé et votre sécurité lorsque vous récoltez ou façonnez du bois de chauffage?

Cette brochure s'adresse en particulier aux propriétaires de forêts privées, aux bûcherons amateurs, aux travailleurs à temps partiel, aux apprentis (agriculteurs, horticulteurs) et aux ouvriers forestiers (avec ou sans cours de bûcheronnage).

Notre objectif est de:

- vous présenter les risques liés au bûcheronnage et au façonnage du bois de chauffage
- vous informer sur les règles et mesures de sécurité applicables
- vous aider à prendre conscience de vos possibilités et de vos limites
- vous inciter à suivre des cours de formation complémentaire

Nous n'entrerons pas dans les détails des techniques de travail qui sont amplement expliquées dans les cours pratiques. Chaque essence et chaque situation est un cas particulier qui requiert une méthode adéquate. Les instructeurs spécialisés sont seuls en mesure d'expliquer le choix de la technique de travail la plus sûre en fonction de la situation donnée. Les techniques et méthodes de travail usuelles sont décrites dans le matériel didactique des cours spécialisés évoqués ci-dessus.

La présente brochure ne remplace pas un cours de bûcheronnage. Elle présente de façon claire et concise les principales règles de santé et de sécurité valables pour tous les travaux de bûcheronnage.

Suva

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents Sécurité au travail Case postale, 6002 Lucerne

Renseignements: Tél. 041 419 51 11

Commandes: Case postale, 6002 Lucerne www.suva.ch/waswo-f Fax 041 419 59 17 Tél. 041 419 58 51

Travaux en forêt: une affaire de pros!

Secteur forêt, arts et métiers

Illustrations: Lucas Zbinden-Mathieu, Lobsigen

Reproduction autorisée avec mention de la source.

1^{re} édition: novembre 1987

Version entièrement revue et corrigée: juillet 2000 5° édition: juillet 2005, de 28000 à 31000 exemplaires

Référence: 44069.f

(remplace l'ancienne version n° 33017.f)

Sommaire

Introduction	1	Le bûcheronnage: une activité à risques	4
	2	Il vaut mieux prévenir que	5
Préparation du travail	il 3	Prévoir et anticiper pour travailler en toute sécurité!	6
	4	Choix de l'outillage	7
	5	Ne travaillez jamais seul!	8
	6	Choix du matériel de secours	S
	7	Protection des tiers	10
Utilisation de la	8	L'équipement des pros	11
	9	Votre tronçonneuse est-elle en ordre?	12
	10	Faites le plein	13
	11	et démarrez en toute sécurité!	14
	12	Distance minimale de sécurité: 2 m!	15
	13	Ebranchage en toute sécurité	16
	14	Tailles de débitage en situation sûre	17
	15	L'abattage: un travail réservé aux spécialistes	18
	16	Examen préalable de l'arbre et de son environnement	19
	17	Règles de sécurité impératives dans la zone de chute et	
		la zone dangereuse	20
	18	Prudence avec les arbres encroués	21
Débardage	19	Votre tracteur forestier offre-t-il la sécurité voulue?	22
	20	Débardage: distances de sécurité autour des câbles sous	
		tension, des charges et des machines	23
	21	Choix des fendeuses	24
	22	Scies circulaires à chariot porte-grume pivotant ou à table	
		mobile	25
	23	Déchiqueteuses: attention aux risques de happement!	26
	24	Transport du bois de chauffage: ne sous-estimez pas les	
		risques!	27
	25	Utilisation de la débroussailleuse	28
	26	Les règles de sécurité sont valables pour tout le monde -	
		même dans les forêts privées!	30
	27	Publications complémentaires	31

1 Le bûcheronnage: une activité à risques

La statistique illustrée ci-dessous offre un aperçu des principales causes d'accident :

Type d'activité	Déroulement des accidents
Abattage:	Les accidents survenus lors de l'abattage sont souvent mortels ou cause d'invalidité. Ils touchent les utilisateurs de tronçonneuse ou leurs collègues de travail et des personnes étrangères aux travaux.
Ebranchage et tailles	Ces accidents sont dus notamment:
de débitage à la tronçonneuse:	 à l'ignorance des tensions internes des branches et des troncs (tension ou compression)
	 au mauvais positionnement de l'utilisateur de la tronçonneuse
	 à l'application d'une technique de coupe inap- propriée
	 à des équipements de protection individuelle insuffisants
Débardage à l'aide d'un	Ces accidents sont dus notamment:
treuil et d'un véhicule:	 à l'utilisation de véhicules équipés d'un nombre insuffisant de treuils ou de treuils inappropriés
	 à des personnes présentes dans les zones dan- gereuses
	■ à un manque de communication
Travail avec les fendeuses:	Blessures: mains et doigts coincés ou écrasés Cause: fendeuses dépourvues de protecteurs empêchant d'accéder entre la bûche et le coin
Façonnage du bois de chauffage à la scie circulaire:	Blessures: doigts sectionnés ou écrasés Cause: scies circulaires dépourvues de protecteurs empêchant d'accéder aux lames de scie
Déchiquetage:	Blessures: membres sectionnés, écrasés ou brisés Cause: déchiqueteuses dépourvues de protecteurs empêchant d'accéder aux lames ou aux cylindres d'introduction

Le taux d'accident augmente fortement lorsque le bois est récolté par des personnes sans formation professionnelle ou ne disposant pas de la formation complémentaire nécessaire (apprentissage de forestier-bûcheron, cours de bûcheronnage).

2 Il vaut mieux prévenir que...

Quelques mesures concrètes permettent de prévenir ces risques. Elles concernent notamment:

la technique

- Procurez-vous l'outillage et les équipements de protection individuelle nécessaires.
- Veillez à ce que l'outillage (outils, engins, matériel) soit toujours en parfait état de service.
- Effectuez immédiatement les réparations et remplacez les pièces défectueuses.

l'organisation

- Planifiez, organisez et préparez le travail.
- Prévoyez les premiers secours et planifiez l'organisation en cas d'urgence.
- Ne travaillez jamais seul!

les personnes

- Assurez votre propre formation de base et complémentaire.
- Respectez scrupuleusement les règles de sécurité.
- Portez votre équipement de protection individuelle.

Possibilités de formation pour les utilisateurs de tronçonneuse:

- utilisation de la tronçonneuse (2 jours, sans les techniques d'abattage)
- cours de tronçonneuse (5 jours, y compris les techniques d'abattage)
- cours de bûcheronnage (10 jours)

Information et inscription:

- offices forestiers cantonaux (responsables de la formation)
- écoles d'agriculture

Appel à toutes les personnes qui pratiquent des travaux de bûcheronnage

Demandez-vous toujours quelles opérations vous maîtrisez ou non avant d'entreprendre un travail. N'oubliez pas que la plupart d'entre eux exigent des connaissances techniques particulières.

Les travaux forestiers sont des travaux de spécialistes!

- Observez scrupuleusement les règles de sécurité ... dans votre propre intérêt!
- Lisez attentivement le manuel de service des machines et respectez les consignes de sécurité.
- N'hésitez pas à demander conseil ou à faire appel aux services de l'office forestier le plus proche (instruction, exécution de travaux d'abattage, prêt de matériel, etc.).

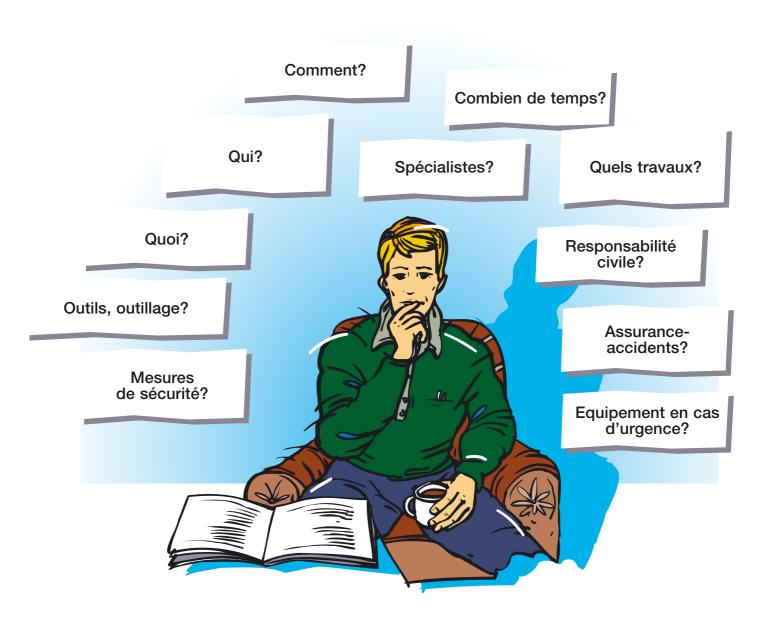


3 Prévoir et anticiper pour travailler en toute sécurité!

Posez-vous les questions suivantes avant le début des travaux:

- Comment vais-je procéder?
- Quels travaux dois-je exécuter?
- Dans quel ordre doivent-ils être exécutés?
- Qui fait quoi?
- Ai-je la formation nécessaire?
- Quels travaux doivent être confiés à des professionnels?
- De quel outillage ai-je besoin?
- Quelles mesures de sécurité faut-il prendre?

- Combien de temps prendront les travaux?
- Ai-je le matériel de secours nécessaire en cas d'urgence?
- Comment suis-je assuré en cas d'accident?
- Mon assurance responsabilité civile est-elle suffisante?



4 Choix de l'outillage

Réfléchissez assez tôt à l'outillage dont vous aurez besoin.

Outillage de base:

- Hache avec housse de protection (1)
- Scie à main avec protection de la lame
- Serpe avec crochet (2)
- Mètre à découper (3)
- Double mètre, mètre roulant
- Levier d'abattage (4)
- Coins d'abattage (5)
- Coins à refendre
- Merlin (6)
- Ecorçoir (7)
- Tourne-bois (8)
- Sapi (9)
- Tronçonneuse avec accessoires (voir p.12)
- Matériel de traction: équipement de tire-câble (10), véhicule de débardage, tracteur équipé d'un treuil (voir p. 22)

Matériel complémentaire:

- Signaux de danger et matériel servant à délimiter (11) le chantier
- Trousse de premiers secours (12)

Lorsque vous achetez une nouvelle machine, exigez un manuel de service et une déclaration de conformité (déclaration écrite du fabricant ou du fournisseur certifiant que la machine répond aux normes de sécurité en vigueur).



5 Ne travaillez jamais seul!

Les travaux forestiers comportent des risques particuliers. Vous serez régulièrement confrontés à des situations où vous aurez besoin d'aide:

- pour assurer le chantier
- pour effectuer différentes opérations
- en cas d'accident (premiers secours, alarme)

L'idéal serait de travailler en groupes de 2 à 3 personnes.

Pour conserver l'efficacité et la concentration nécessaires, il est important de prévoir des pauses et de se restaurer à intervalles réguliers.

Il est également important de boire suffisamment, c.-à-d. au moins 2 litres par jour (pas de boissons alcoolisées).



6 Choix du matériel de secours

Personne n'est à l'abri d'un événement indésirable, qu'il s'agisse d'un accident, d'une piqûre d'insecte ou d'un malaise. Vous éviterez facilement des conséquences fâcheuses en agissant rapidement et correctement. D'où notre appel:

Ne travaillez jamais seul!

Préparation de l'alarme:

- Remplissez la carte d'urgence (référence Suva 88042.f).
 - Notez les numéros de téléphone importants.
 - Définissez les coordonnées géographiques du chantier.
- Prévoyez des Natels et des talkieswalkies.

A vérifier avant de commencer le travail:

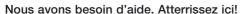
- La trousse de secours est-elle à portée de la main?
- Y a-t-il une pharmacie de secours sur le chantier?
- Le système d'alarme (Natel/radioémetteur Rega) fonctionne-t-il?
- Avez-vous une carte d'urgence à jour sur vous?
- Y a-t-il eu une instruction sur les mesures de premiers secours?

En cas d'urgence:

- Gardez votre calme.
- Evaluez la situation.
 - Nature de l'accident?
 - Y a-t-il des blessés, des dégâts matériels?
- Identifiez les dangers.
 - Dangers pour les sauveteurs?
 - Risque d'incendie ou d'explosion?
 - Risque de chute de pierres?
- Agissez.
 - Protégez-vous.
 - Eloignez les victimes de la zone de danger.
 - Evaluez l'état de chaque victime.
- Appelez les secours.
- Dispensez les premiers secours.









Nous n'avons pas besoin d'aide.

7 Protection des tiers

Les promeneurs, cyclistes, randonneurs, coureurs et autres amateurs de baies sauvages, de champignons ou de grand air sont toujours plus nombreux en forêt. Les travaux forestiers ne doivent pas menacer la sécurité de ces personnes.

Aux abords des zones ouvertes au trafic public, il faut appliquer les mesures de sécurité requises en vertu de la loi sur la circulation routière (LCR), de l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR) et des prescriptions canto-

nales d'exécution. Les zones ouvertes au trafic public comprennent aussi les routes forestières et les chemins et sentiers forestiers ou de randonnée qui ne sont pas exclusivement réservés à l'usage privé.

Les mesures relatives à la signalisation sont à prendre en accord avec l'autorité compétente. Les adresses des autorités compétentes sont indiquées dans la brochure «Protection des tiers et des choses lors du travail en forêt» (référence Suva 44027.f).



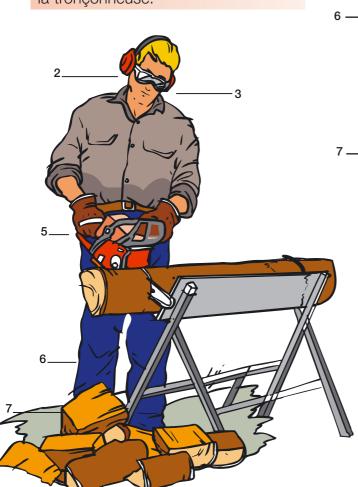
8 L'équipement des pros

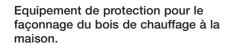
Le port de l'équipement de protection individuelle est obligatoire pour les utilisateurs de tronçonneuse.

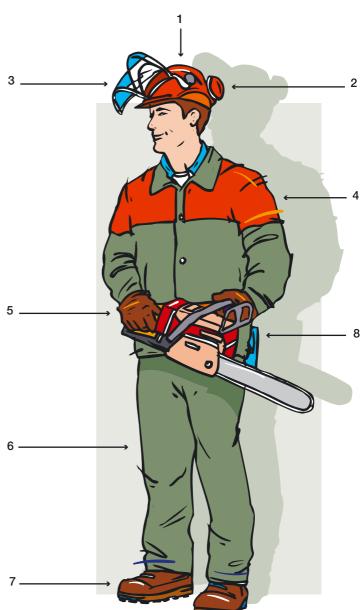
L'équipement complet comprend:

- un casque (1)
- un protecteur d'ouïe (2)
- une protection des yeux ou du visage (3)
- une veste de travail de couleur vive (4)
- des gants de travail (5)
- un pantalon anticoupure (6)
- des chaussures robustes avec semelles antidérapantes (7)
- du matériel de premiers secours (8)

Cet équipement doit être porté systématiquement pour tous les travaux à la tronçonneuse.







Equipement de protection pour les travaux en forêt.

9 Votre tronçonneuse est-elle en ordre?

Votre tronçonneuse est-elle équipée des dispositifs de sécurité nécessaires?

- frein de chaîne avec protège-main (1)
- verrouillage de l'accélérateur (2)
- arrêt de chaîne
- protection de la main droite (3)
- système anti-vibration
- interrupteur d'allumage
- silencieux
- chaîne de sécurité (4)
- protège-chaîne (5)

Avant de commencer le travail:

- Etudiez le mode d'emploi (6).
- Vérifiez le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Assurez-vous que les accessoires sont au complet (7).

Après le travail:

- Procédez au travaux d'entretien nécessaires.
- Faites faire un service par un spécialiste (év. un concessionnaire).



10 Faites le plein ...

Il est important de savoir qu'il existe certains risques de pollution et d'atteintes à la santé lorsque l'on fait le plein de la tronçonneuse.

Il convient donc d'utiliser

- un mélange de carburant spécial (essence pour machines, essence partiellement dégazolinée)
- un jerricane avec bec verseur de sécurité pour le remplissage
- un tapis de travail (tapis absorbant en tissu non tissé)

Lorsque vous faites le plein

- ne restez pas à proximité d'un feu
- abstenez-vous de fumer

Ne transportez pas d'huile, de carburant ou de tronçonneuses dans des locaux abritant des personnes ou des

Respectez scrupuleusement les prescriptions relatives à la protection de l'environnement et contre les incendies lorsque vous entreposez de l'huile



11 ...et démarrez en toute sécurité!

Pour être mise en marche correctement, la tronçonneuse doit être maintenue

- au sol ou
- tenue entre les jambes



12 Distance minimale de sécurité: 2 m!

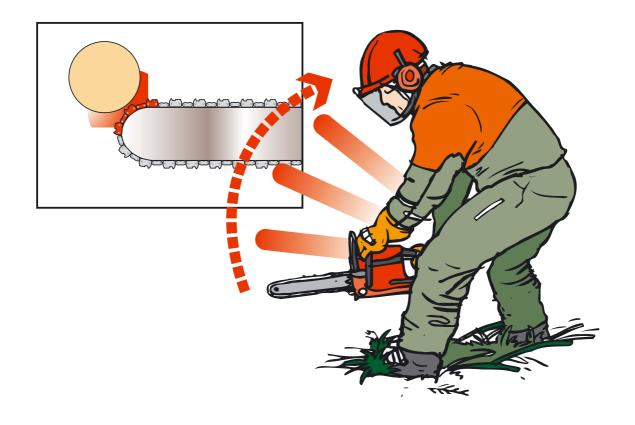
La tronçonneuse est un outil prévu pour être manipulé par une seule personne à la fois. Personne d'autre que l'utilisateur ne doit se tenir à proximité d'une tronçonneuse en marche. Toutes les autres personnes doivent être renvoyées de la zone dangereuse.

La distance de sécurité est de 2 mètres au minimum.



13 Ebranchage en toute sécurité





14 Tailles de débitage en situation sûre

 Examinez la situation en tenant compte des risques (pour les tiers également).

■ Tenez compte des tensions internes du bois; évaluez l'emplacement des zones de tension (2) et de compression (1).

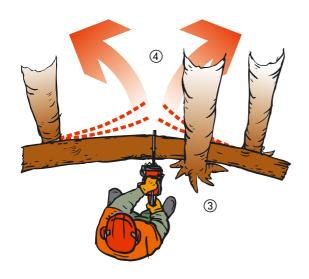
 Choisissez un emplacement sûr (3); sur une pente, placez-vous en amont du tronc.

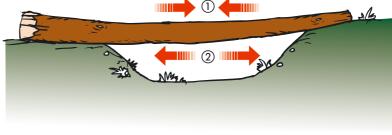
 Laissez libre la zone dangereuse (4).

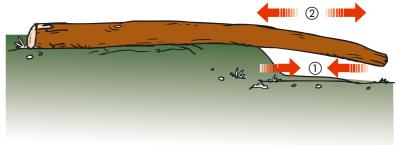
Utilisez une technique de coupe sûre.



3







15 L'abattage: un travail réservé aux spécialistes

L'abattage exige des connaissances spéciales. Evaluez vos possibilités de manière réaliste! Disposez-vous d'une formation de base minimale (cours de bûcheronnage) ou de plusieurs années d'expérience dans les travaux de bûcheronnage?

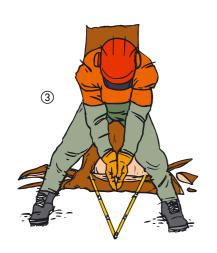
N'entreprenez pas de travaux d'abattage si vous êtes débutant ou manquez d'expérience. Confiez ces travaux à des professionnels.





En principe, l'abattage se déroule de la manière suivante:

- examinez l'arbre et son environnement (1)
 - choisissez la méthode d'abattage la plus sûre
 - choisissez et dégagez un chemin de retraite
- sciez l'entaille de direction (2)
- vérifiez la direction de chute (3)
- renvoyez toutes les personnes qui sont dans la zone de chute et prévenez à temps celles qui se trouvent dans la zone dangereuse (voir p. 20)
- effectuez la taille d'abattage (4)
 - en surveillant l'arbre et son environnement
 - en prenant garde aux dangers résultant de l'abattage
- faites tomber l'arbre (5)
 - utilisez les accessoires d'abattage (n'utilisez jamais de coins en fer!)
- reculez
 - utilisez le chemin de retraite
 - surveillez les couronnes avoisinantes







16 Examen préalable de l'arbre et de son environnement

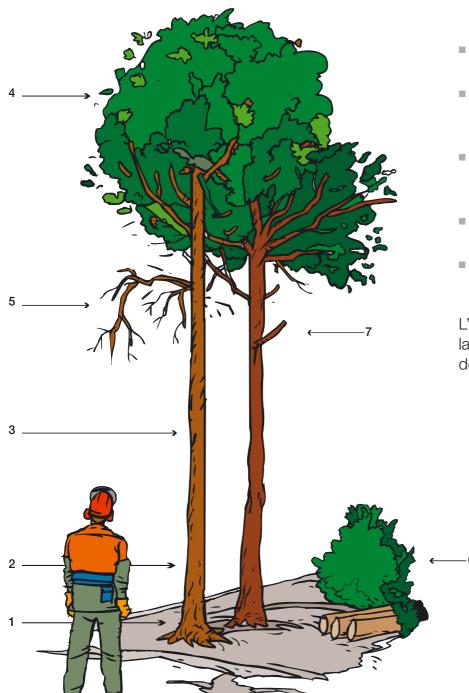
Chaque arbre est unique. Avant l'abattage, il est donc indispensable

- d'examiner soigneusement l'arbre et son environnement,
- de choisir la méthode d'abattage la plus sûre et
- de dégager le chemin de retraite.

Il convient d'examiner les points suivants:

- pied de l'arbre (1) (blessures, empattements des racines,...?)
- type d'arbre (2) (diamètre, caractéristiques du bois,...?)
- fût (3) (direction de l'inclinaison, double fût,...?)
- couronne (4) (répartition du poids, envergure,...?)
- risques particuliers (5)
 (branches ou couronnes encrouées, branches sèches,...?)
- longueur de l'arbre (longueur en mètres, double longueur de l'arbre: voir page 20,...?)
- environnement (6)(obstacles, vent,...?)
- couloir de chute (7) (arbres avoisinants,...?)

L'examen de l'arbre permet de choisir la méthode d'abattage la plus sûre et de prévoir un chemin de retraite.



17 Règles de sécurité impératives dans la zone de chute et la zone dangereuse

L'utilisateur de la tronçonneuse doit systématiquement appliquer les règles de sécurité lors des travaux d'abattage.

Il doit

- renvoyer les personnes qui sont dans la zone de chute (1) avant de commencer la taille d'abattage
- avertir les personnes dans la zone dangereuse (2) avant de commencer la taille d'abattage
- surveiller constamment ou faire surveiller la zone de chute et la zone dangereuse et avertir à temps.

Les personnes se trouvant dans la zone dangereuse (2) doivent

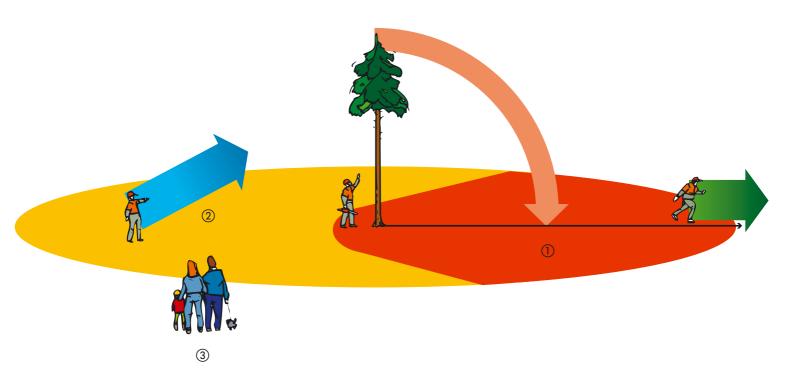
- interrompre leur travail avant le début de la taille d'abattage et prendre garde aux dangers résultant de l'abattage
- reprendre leur travail seulement après que tout danger est écarté.

Les personnes étrangères aux travaux (3) doivent être renvoyées du chantier.

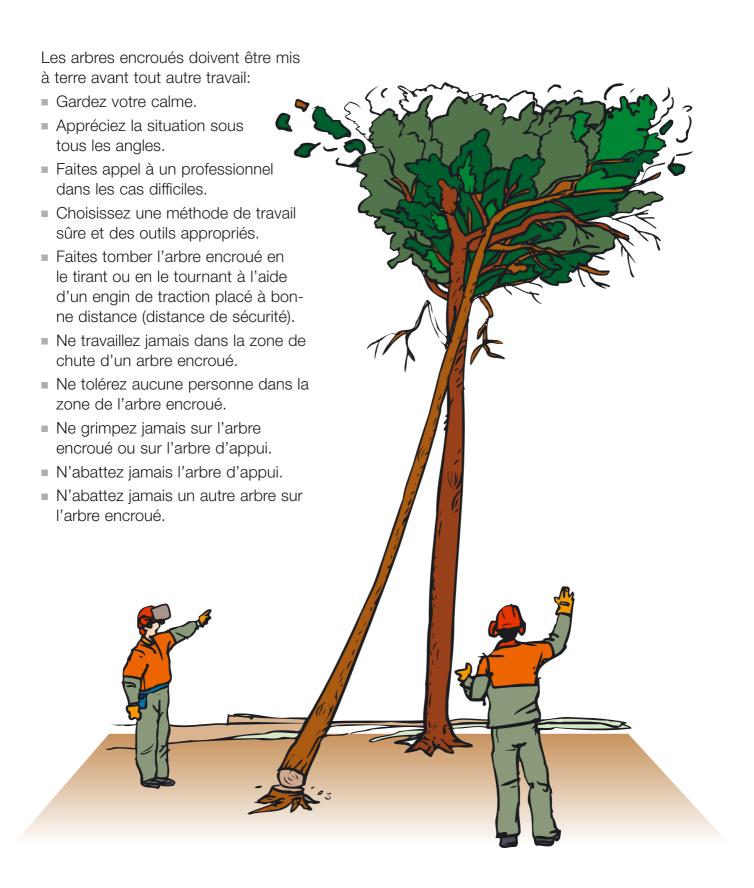
Attention:

les travaux d'abattage doivent être effectués uniquement par des personnes spécialement formées à cet effet.

Les règles de sécurité ci-dessus s'appliquent à l'abattage d'arbres bien équilibrés ou qui penchent dans la direction de chute choisie («cas normal»).



18 Prudence avec les arbres encroués

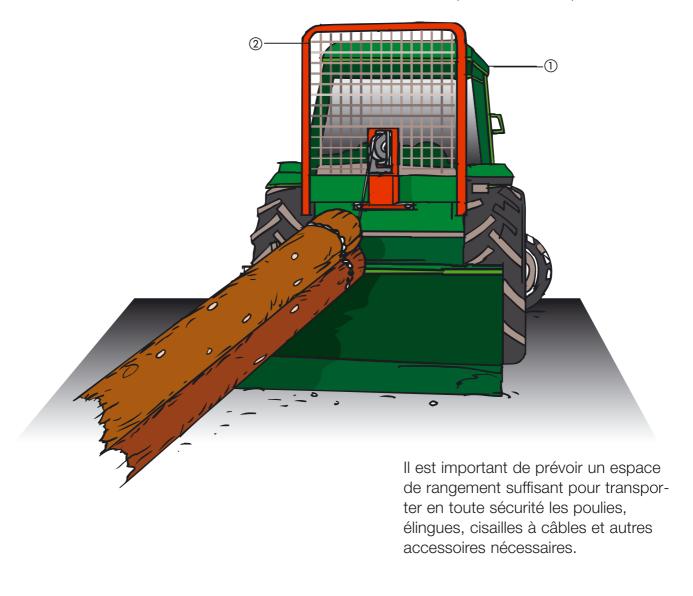


19 Votre tracteur forestier offre-t-il la sécurité voulue?

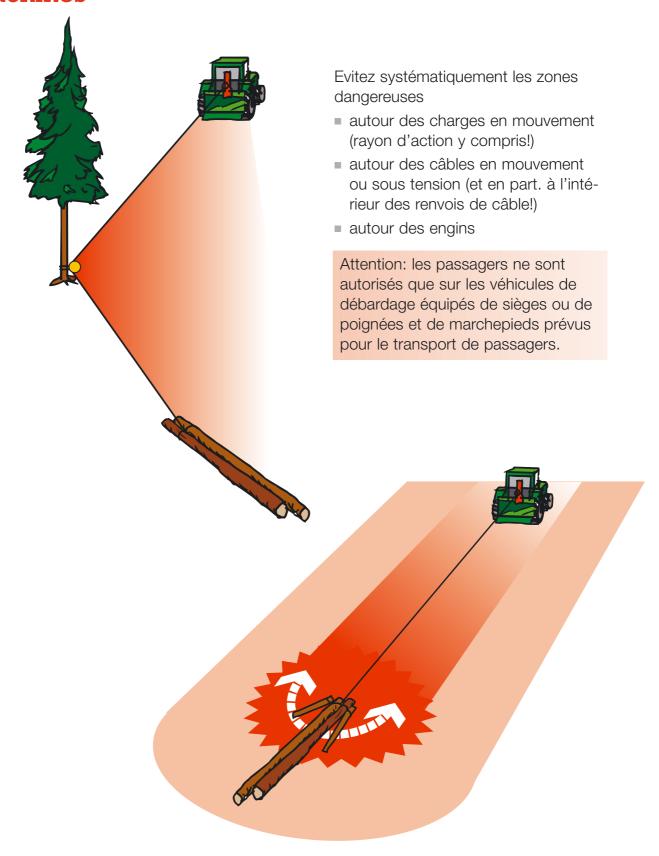
Lors des travaux de débardage, le chauffeur du tracteur forestier doit être spécialement protégé. Assurez-vous que votre véhicule de débardage est équipé de tous les dispositifs et accessoires de sécurité indiqués ci-dessous:

- cabine: cabine de sécurité (1), cadre ou arceau de sécurité
- siège du chauffeur:
 - siège anti-choc et anti-vibration
 - adaptable en fonction de la taille et du poids du chauffeur

- grille de protection arrière (2)
 - couvrant toute la surface arrière de la cabine
 - de construction robuste
 - directement fixée sur la cabine de sécurité ou au treuil
- dispositif de sécurité pour la commande du treuil
 - installé dans la cabine ou pouvant être actionné à distance en toute sécurité
 - avec télécommande
 - avec bouton d'arrêt d'urgence
- protection des arbres de transmission, protection de la prise de force



20 Débardage: distances de sécurité autour des câbles sous tension, des charges et des machines



21 Choix des fendeuses



Les accidents dus aux fendeuses occasionnent souvent des blessures graves, telles que la perte d'un doigt ou d'une main.

Une fendeuse sûre présente les caractéristiques suivantes:

- Protection contre les risques de coincement des mains et des pieds. Le risque de coincement est écarté lorsque vous devez tenir à deux mains le levier de commande pour déclencher l'opération et si vous pouvez fixer la bûche en même temps (1). Vous n'avez pas de main libre pour accéder entre la bûche et l'outil ou entre la bûche et son support (seules les machines entièrement recouvertes d'un capot de protection peuvent permettre de déclencher l'opération d'une seule main).
- Protection contre les risques de blessures dues à la chute ou la projection de bûches (2).
- Couverture des organes d'entraînement (courroie ou arbre de transmission).

Lorsque vous achetez une nouvelle machine, exigez un manuel de service et une déclaration de conformité (voir p. 7). Testez la machine avant l'achat.

Equipements de protection individuelle indispensables pour le travail avec les fendeuses:

- protecteur d'ouïe
- protection des yeux ou du visage
- vêtements de travail ajustés et confortables
- gants de travail
- chaussures robustes avec semelles antidérapantes

22 Scies circulaires à chariot porte-grume pivotant ou à table mobile

Différentes machines sont utilisées pour scier (débiter) le bois de chauffage.

Les plus sûres sont

- les scies circulaires à table mobile équipées d'un dispositif d'amenée et
- les scies circulaires à chariot porte-grume pivotant (voir illustration). Elles ont les avantages suivants:
 - en position initiale, la lame de scie est recouverte par le chariot porte-grume pivotant et
 - le dispositif d'amenée empêche d'accéder à la lame en rotation.
- Les scies circulaires à table conviennent en partie seulement au débitage du bois de chauffage.
 Pour les coupes en long, elles doivent être équipées d'un couteau diviseur et d'une cape de protection réglables en fonction du diamètre des bûches.

■ Les scies à ruban

se prêtent relativement mal au débitage du bois de chauffage: la lame n'est pas fixée de manière optimale et elle est soumise à des contraintes excessives lorsque le bois n'est pas absolument propre.

Lorsque vous achetez une nouvelle machine, exigez un manuel de service et une déclaration de conformité (voir p. 7). Testez la machine avant l'achat.



Equipements de protection individuelle indispensables pour le débitage du bois de chauffage:

- protecteur d'ouïe
- protection des yeux ou du visage
- vêtements de travail ajustés et confortables
- gants de travail
- chaussures robustes avec semelles antidérapantes

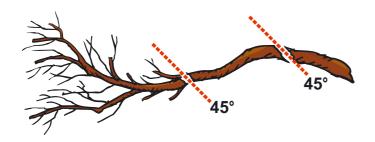
Facilitez-vous le travail et réduisez les risques de chute en faisant respecter le bon ordre aux emplacements de travail!

23 Déchiqueteuses: attention aux risques de happement!

Les déchiqueteuses servent à déchiqueter des branches et des arbustes en fins copeaux. Ces travaux peuvent s'effectuer en toute sécurité à condition d'appliquer les règles suivantes:

Les grosses branches tordues doivent être préalablement coupées en morceaux afin d'alléger le poids des charges à soulever et de réduire les risques de projection lors de l'introduction du bois dans la machine. Le bois doit être scié à 45° env. (voir illustration) afin de passer plus facilement dans les cylindres d'introduction.

cylindres d'introduction.



N'utilisez que des déchiqueteuses sûres et remplissant les conditions suivantes:

- la machine est équipée d'une commande d'arrêt permettant d'interrompre instantanément l'alimentation à n'importe quel moment (1)
- la trémie d'alimentation est conçue de manière à empêcher toute introduction des mains dans les cylindres d'introduction

Toutes ces mesures de sécurité ne permettent pas d'exclure entièrement les risques de rejet et de projection (branches et copeaux): ne vous placez jamais directement derrière la trémie d'alimentation. En outre, il est indispensable de porter les équipements de protection individuelle suivants:

- protecteur d'ouïe
- protection de la tête (casque)
- protection des yeux et du visage (lunettes de protection contre les poussières)
- vêtements de travail ajusté et confortables
- gants de travail
- chaussures robustes avec semelles antidérapantes

Veillez à ce qu'aucune autre personne ne se tienne dans la zone dangereuse.

Lorsque vous achetez une nouvelle machine, exigez un manuel de service et une déclaration de conformité (voir p. 7). Testez la machine avant l'achat.

24 Transport du bois de chauffage: ne sous-estimez pas les risques!

Posez-vous les questions suivantes, même quand il ne s'agit «que» du transport de bois de chauffage:

- Le chauffeur dispose-t-il du permis de conduire de la catégorie correspondante?
- Le véhicule est-il en parfait état de service? Est-il conforme aux prescriptions?
 - Les phares et les clignotants fonctionnent-ils?
 - Les freins de la remorque peuvent-ils être actionnés à partir du tracteur?
 - Les pneus sont-ils adaptés au terrain?
- Le poids effectif (poids à vide + chargement) indiqué sur le permis de circulation est-il respecté?
 - Rappel:

un stère de hêtre pèse 750 kg vert, 540 kg sec un stère de sapin pèse 700 kg vert, 340 kg sec

- Le chargement est-il arrimé? L'arrimage se fait au moyen de sangles d'arrimage spécialement prévues à cet effet.
- Votre véhicule est-il équipé des sièges ou des poignées et des marchepieds nécessaires pour le transport de passagers?
- Evitez-vous de transporter du bois de chauffage lorsque les chemins forestiers sont mouillés, verglacés, enneigés ou recouverts de feuilles mortes dans les terrains accidentés?
- Les personnes concernées saventelles qui sera déclaré responsable en cas d'accident avec un véhicule loué?



25 Utilisation de la débroussailleuse

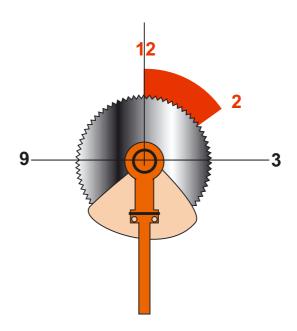
- Pour travailler avec la débroussailleuse, vous avez besoin d'équipements de protection individuelle. Selon le danger, il vous faut:
 - un casque
 - un protecteur d'ouïe
 - une protection des yeux ou du visage
 - des vêtements de travail ajustés et confortables (pour travaux forestiers: veste de signalisation)
 - des gants de travail
 - des chaussures robustes avec semelles antidérapantes
 - du matériel de premiers secours

- Lisez attentivement le mode d'emploi avant de commencer le travail.
- Avant la mise en service de la débroussailleuse, vérifiez le bon fonctionnement des différents dispositifs de sécurité:
 - verrouillage de la manette des gaz
 - interrupteur
 - protège-lame
 - outil de coupe (contrôle visuel)
 - bretelle réglable avec fermeture rapide
 - écrou et contre-écrou de blocage de la lame
 - protection pour le transport



- Pour faire le plein, appliquez les mêmes règles de sécurité que pour la tronçonneuse (voir p. 13).
- Respectez toujours une distance de sécurité d'au moins 15 m vis-à-vis des tiers.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation afin d'éviter le rebond éventuel de l'outil de coupe (lame).

Evitez l'angle critique situé entre 12 h et 2 h (voir illustration).





15m

26 Les règles de sécurité sont valables pour tout le monde – même dans les forêts privées!

Les règles de sécurité en vigueur pour les travaux forestiers s'appliquent non seulement aux professionnels employés par les entreprises forestières, mais aussi à tous ceux qui travaillent en forêt – même dans les forêts privées!

Bûcherons amateurs

Les «bûcherons amateurs» sont des travailleurs qui effectuent des travaux forestiers uniquement pendant leurs loisirs. En principe, ils sont soumis aux mêmes règles de sécurité que les employés des entreprises forestières. Les règles de sécurité (règles de la technique) à respecter sont décrites dans le manuel de service des machines, comme c'est le cas par exemple pour le mode d'emploi de la tronçonneuse.

Les prestations d'assurance peuvent être réduites en cas d'accident dû au non-respect des règles de sécurité de la part d'un bûcheron amateur. La loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) prévoit une réduction des prestations dans trois cas précis:

- en cas de négligence grave (art. 37, 2° al., LAA)
- en cas de délit, par exemple en cas de violation d'une interdiction officielle (art. 37, 3^e al., LAA)
- en cas d'entreprise téméraire (art. 50, OLAA*)

Agriculteurs

Les agriculteurs exploitent en général leur propre forêt ou travaillent pour un propriétaire, à titre de personnes exerçant une activité lucrative indépendante. Ils ne peuvent donc être soumis à titre préventif aux prescriptions de sécurité applicables dans le cadre de la protection des travailleurs.

En cas d'accident, l'assurance-accidents peut avoir recours aux règles de sécurité en vigueur pour évaluer le cas et, selon les contrats, décider de réduire éventuellement les prestations d'assurance. De même, le respect des règles de sécurité (responsabilité civile) joue souvent un rôle décisif en cas d'atteintes à des tiers.

Les accidents avec des blessés graves sont soumis d'office à une enquête. Le plus souvent, le juge d'instruction recourt aux règles de sécurité en vigueur dans le cadre de la protection des travailleurs.

Conclusion

S'informer et respecter les règles de sécurité vaut la peine, tant du point de vue juridique que financier. Mais le plus important est évidemment que vous restiez en bonne santé et qu'il ne vous arrive rien lors de vos activités de bûcheronnage.

^{*} OLAA = ordonnance sur l'assurance-accidents

27 Publications complémentaires

Publication	ons de la Suva et de la CFST
2134.f	Directive CFST relative aux «Travaux forestiers»
44070.f	Sécurité lors de l'exploitation des chablis!
44011.f	Risques d'accident et règles de sécurité lors de l'abattage des arbres
44027.f	Protection des tiers et des choses lors du travail en forêt
44032.f	Protection du chauffeur de tracteur forestier
44051.f	Attention aux piqûres de tiques!
44064.f	Examen de l'arbre et de son environnement. Choisir la méthode d'abattage la plus sûre.
44073/1.f	Bûcheron tué par la chute d'un épicéa. Accident 1
44073/2.f	Bûcheron heurté mortellement par une branche. Accident 2
44073/3.f	Ouvrier forestier heurté mortellement par un épicéa. Accident 3
55029.f	Equipement individuel de protection pour les utilisateurs de tronçonneuse (affichette A4)
67014.f	Liste de contrôle: «Scies circulaires à table mobile pour couper du bois de chauffage»
67033.f	Liste de contrôle: «Travailler avec une tronçonneuse»
67059.f	Liste de contrôle: «Travailler avec une débroussailleuse»
67060.f	Liste de contrôle: «Fendeuses à coin pour fendre du bois de chauffage»
67069.f	Liste de contrôle: «Scies circulaires à chariot porte-grume pivotant pour couper du bois de chauffage»
67061.f	Liste de contrôle: «Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles»
67096.f	Liste de contrôle: «Fendeuses à vis pour fendre du bois de chauffage»
67118.f	Liste de contrôle: «Débardage de bois à l'aide d'un treuil à câbles et d'un engin forestier»
88042.f	Carte d'appels d'urgence
88067.f	Sécurité lors des travaux forestiers. Testez vos connaissances!
88076.f	Equipement de protection individuel du personnel forestier (Exemple de calcul des coûts)
88202.f	Travaux forestiers. Obligations fondamentales en matière d'assurance-accidents et de sécurité au travail

Ces publications peuvent être commandées à l'adresse suivante:

Suva

Service clientèle central Case postale, 6002 Lucerne

Fax 041 419 59 17, téléphone 041 419 58 51, Internet www.suva.ch

Publications du SPAA			
2.f	Agriculteurs dans le trafic routier		
12.f	Récolte du bois, préparation du bois de feu dans la forêt privée et paysanne		
19.f	Equipements de protection individuelle		

Ces publications peuvent être commandées à l'adresse suivante:

Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)

Grange-Verney 1510 Moudon

Fax 021 995 34 29, téléphone 021 995 34 28, Internet www.bul.ch

Publications de l'EFAS

Manuel de récolte du bois
Travailler avec la débroussailleuse

Ce matériel didactique est disponible à l'adresse suivante:

Economie forestière association suisse

Rosenweg 14

4501 Soleure

Fax 032 625 88 99, téléphone 032 625 88 00, Internet www.wvs.ch









Référence: 44069.f